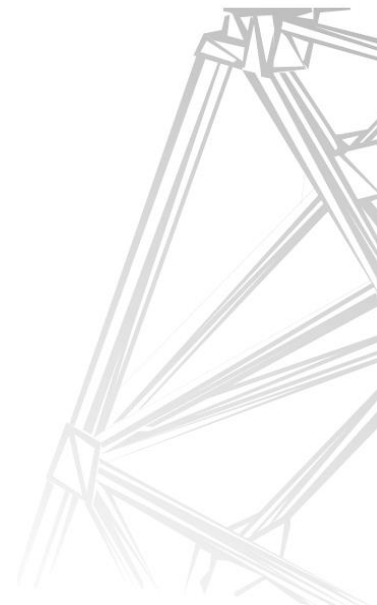


COSTHOUSE



Communication sur le progrès

Pacte Mondial

2022



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Table des matières

Pacte Mondial	2
<i>Global Compact ou Pacte Mondial</i>	<i>3</i>
<i>Les 10 principes.....</i>	<i>4</i>
<i>Les 17 objectifs de développement durable (ODD).....</i>	<i>6</i>
Engagement Cost House	7
<i>La Lettre d'engagement du Président de Cost House.....</i>	<i>8</i>
<i>Historique de l'engagement Cost House</i>	<i>9</i>
Matrice de matérialité.....	12
<i>Parties prenantes et méthodologie</i>	<i>13</i>
<i>Matrice de matérialité.....</i>	<i>14</i>
Les actions mises en œuvre.....	15
<i>Relations et conditions de travail</i>	<i>16</i>
<i>Environnement</i>	<i>25</i>
<i>Loyauté et bonnes pratiques des affaires.....</i>	<i>29</i>
Les indicateurs de résultat	31
<i>Notation EcoVadis</i>	<i>32</i>
<i>Rapport abCSR.....</i>	<i>33</i>
<i>Gouvernance.....</i>	<i>34</i>
<i>Bonne pratique des affaires.....</i>	<i>36</i>
<i>Sociétal</i>	<i>41</i>
<i>Environnement</i>	<i>45</i>
<i>Social.....</i>	<i>48</i>
<i>Client.....</i>	<i>54</i>
A propos	55
<i>Notre métier</i>	<i>56</i>
<i>Les Associés Cost House.....</i>	<i>57</i>
<i>Les partenaires RSE de Cost House</i>	<i>58</i>

Pacte Mondial

Global Compact ou Pacte Mondial

L'initiative « Global Compact »

Le « Pacte Mondial » ou « Global Compact » en anglais, est une initiative lancée par l'organisation des Nations Unies en 2000, dont l'objectif est d'encourager l'engagement des organisations, et notamment des entreprises du monde entier, à respecter et à promouvoir 10 grands principes regroupés en 4 thèmes :

- ▶ Les Droits de l'Homme
- ▶ Les Normes Internationales du Travail
- ▶ L'Environnement
- ▶ La loyauté et les bonnes pratiques des affaires

Les 10 principes

Droits de l'Homme

Principe n°1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Principe n°2

Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.

Relations et conditions de travail

Principe n°3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à la reconnaître le droit de négociation collective.

Principe n°4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe n°5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe n°6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement*Principe n°7*

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe n°8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe n°9

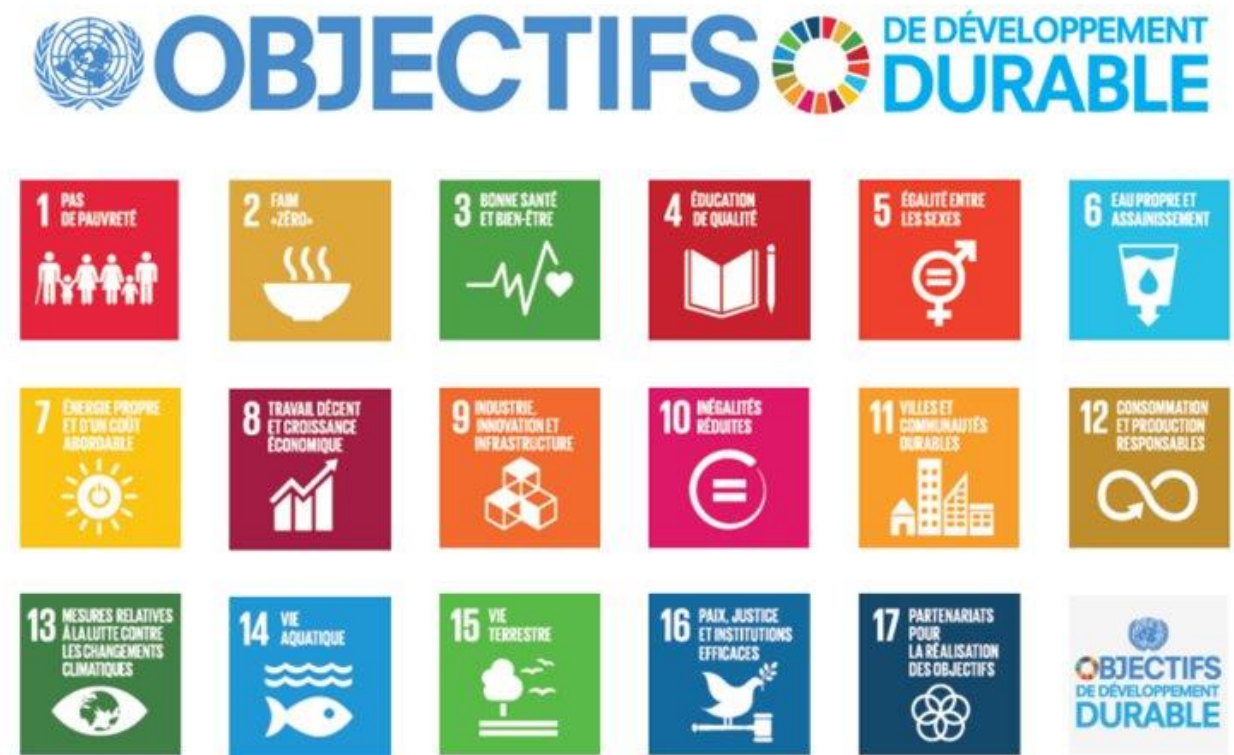
Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Loyauté et bonnes pratiques des affaires*Principe n°10*

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Les 17 objectifs de développement durable (ODD)

Afin de transformer nos sociétés et d'assurer une transition vers un développement durable d'ici à 2030, l'Organisation des Nations Unies a défini un référentiel de 17 objectifs déclinés sur 169 cibles :



Source : <https://www.globalcompact-france.org/p-130-odd>

Engagement Cost House

La Lettre d'engagement du Président de Cost House

Monsieur le Secrétaire Général,

C'est avec plaisir que nous vous témoignons à nouveau la volonté de Cost House de poursuivre les actions RSE engagées et de déployer de nouveaux dispositifs visant à contribuer au développement durable.

2021 fut pour nous l'occasion de partager nos ambitions RSE au-delà de notre entreprise en rejoignant de nombreux collectifs. En signant le manifeste Planet Tech'Care nous nous sommes engagés à réduire notre empreinte environnementale liée au numérique, en adhérant à La French Fab nous avons témoigné de notre soutien au développement de l'industrie française, en signant la charte « Relations Fournisseurs & Achats Responsables » nous souhaitons améliorer encore notre relation avec les fournisseurs. Nous inscrivons ainsi nos démarches RSE en externe tout en poursuivant nos propres engagements.

En effet, nous soutiendrons de nouveau en 2022 les champions - désormais Olympiques - d'aviron ; un moyen d'encourager ces sportifs dont la victoire a apporté un vent de fraîcheur bien nécessaire après les deux dernières années de crise sanitaire que nous avons vécues.

Nous sommes également fiers d'avoir su tirer des avantages et enseignements de ce nouveau monde du travail vers lequel nous nous dirigeons depuis 2020 : digitalisation, agilité, ouverture de nouveaux modes de travail sont plus que jamais au cœur de nos missions ainsi que de nos processus de recrutement.

Enfin, si le télétravail a toujours été dans notre ADN, l'année passée et celle à venir ont permis de peaufiner l'aménagement et la décoration de nos locaux. Mur végétal, terrariums, gym balls, équipements de sport, espace déjeuner avec cuisine, tout a été pensé pour que chacun puisse profiter de ces lieux pour travailler, échanger avec les autres équipes, se détendre et vivre les événements internes !

En vous souhaitant une bonne lecture de notre Communication sur le Progrès.



Olivier Brongniart

Président du groupe Cost House

Paris, le 9 février 2022

Historique de l'engagement Cost House

2008 : Premiers travaux collaboratifs

Dès juillet 2008, les Associés Cost House décident de consacrer une journée complète d'atelier avec l'ensemble de l'équipe, autour d'une experte, Agnès Rambaud-Paquin. Alors que les termes RSE (ou CSR) ne sont alors que peu répandus, l'équipe découvre les fondamentaux : la définition de ces acronymes, l'historique de la démarche, les 10 engagements du Global Compact.

Sans tabous, les questions suivantes sont abordées :

- ▶ Le développement durable, est-ce que c'est sérieux ?
- ▶ Est-ce que cela nous concerne ?
- ▶ Concrètement, que faire sur ce sujet ?
- ▶ Comment convaincre l'équipe ?
- ▶ Comment communiquer vers nos clients / prospects ?

C'est l'amorce d'une véritable réflexion collective sur la cohérence de notre métier, améliorer durablement la performance économique des entreprises, et ce nouveau concept de développement durable. L'intuition que nos convictions sont cohérentes avec cette démarche est dès à présent forgée.

2011 : Formation de l'équipe et première formalisation de la politique RSE

C'est en septembre 2011 qu'un deuxième pas est franchi avec l'accompagnement de la société RSE Développement : Marc Jacouton anime alors une formation complète sur la RSE et aide à la formalisation de notre politique RSE.

La publication récente de l'ISO 26000 donne un cadre plus rassurant à l'équipe, de culture cartésienne et les travaux s'organisent autour des 7 axes :

- ▶ La gouvernance de l'organisation
- ▶ Les droits de l'Homme
- ▶ Les relations et conditions de travail
- ▶ L'environnement
- ▶ La loyauté des pratiques
- ▶ Les questions relatives aux consommateurs
- ▶ Les communautés et le développement local



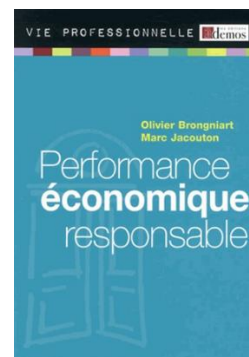
2012 : Rédaction et publication de l'ouvrage « Performance Economique Responsable »

La collaboration avec la société RSE Développement donne naissance à un projet décalé : traiter de la convergence des objectifs économiques et RSE des entreprises. Le travail commence par la réalisation de nombreuses interviews de dirigeants :

- ▶ Daniel Baumgarten – Directeur du développement durable Séché Environnement
- ▶ Nicolas Bouilly – Directeur général et fondateur Clic-event.com
- ▶ Alain Capestan – Président Voyageurs du Monde
- ▶ Antoine de Gabrielli – Président de l'association Mercredi-c-papa, dirigeant-fondateur de Companieros
- ▶ Grégoire Gonnord – Président du Conseil d'administration Fleury Michon
- ▶ Laurent Maillard – Délégué général de la Fondation SAUR
- ▶ Catherine Maille – Responsable RSE OSEO
- ▶ Olivier Menuet – Directeur délégué des achats responsables SNCF
- ▶ Sakina M'Sa – Créatrice de mode, styliste solidaire
- ▶ Sidy N'Guero – Directeur général du Mouvement Biologique Malien (Mobiom)
- ▶ Hugo Ponce – Directeur du développement durable ALFI
- ▶ Frédéric-Jacques Richard – Enseignant chercheur, docteur en sociologie des organisations
- ▶ Nicolas Sandjian – Président directeur général CEPOVETT
- ▶ Hatem Sedkaoui – Directeur développement Sita Négoce
- ▶ Laurent Seiler – Responsable qualité et environnement Ibis France
- ▶ Ronan Vaspart – Directeur marketing Ibis France

Un travail de confrontation entre les deux auteurs s'en suit, pour arriver à la conclusion qu'un développement économique durable ne peut être que responsable.

L'ouvrage est publié aux éditions DEMOS.



2013 : Adhésion au Global Compact France

C'est le 9 septembre 2013 que Cost House adhère au Global Compact France. Cet engagement est la concrétisation des travaux réalisés les années passées et la décision de passer réellement à l'action. Vont suivre de nombreuses initiatives :

- ▶ Publication d'une Charte Ethique
- ▶ Mise en place d'un suivi de l'empreinte carbone de notre activité
- ▶ Lancement d'un mécénat de compétences avec la Croix Rouge Française



2016 : Production de 20 indicateurs RSE grâce à ABCSR

La solution ABCSR permet de collecter, consolider et transformer les données financières de l'entreprise en 20 indicateurs RSE clés, décisionnels et communicants : une démarche robuste, rapide et économiquement acceptable pour les PME. Cette nouvelle approche permet de compléter le pilotage et la communication RSE de Cost House.

2019 : Investissement dans la start-up « green fintech » ABCSR

Les associés du groupe Cost House ont décidé de participer au financement de la start-up « abCSR », qui s'engage dans le développement des approches RSE au sein des PME.

2020 : Poursuite et développement de nouveaux mécénats

- ▶ Les Virades de l'Espoir, évènement lié à l'association Vaincre la Mucoviscidose
- ▶ Mécénat « Objectif Tokyo 2020 », soutien matériel et financier aux Champions du Monde d'aviron Matthieu Androdias et Hugo Boucheron.

2021 : Digitalisation et dématérialisation de nombreux processus

Cost House a entrepris des actions visant à digitaliser et automatiser de nombreux processus dont la saisie des frais, le virement ou encore l'envoi des salaires.

2022 : Engagement auprès d'organismes RSE

Cost House et Valoptia se sont rapprochés d'organismes encadrant les valeurs et pratiques RSE qui sont également les siennes pour consolider ses actions, notamment :

- Le Conseil National des Achats (CNA) pour des relations fournisseurs responsables (charte RFAR)
- La French Fab pour le soutien à l'industrie française

Planet Tech'Care pour un numérique responsable

Matrice de matérialité

Parties prenantes et méthodologie

Cartographie des principales parties prenantes

Les principales parties prenantes externes pour Cost House sont les suivantes :

- ▶ Les clients « grands comptes » et « secteur public »
- ▶ Les clients « ETI »
- ▶ Les partenaires (Associations professionnelles, Grandes Ecoles)
- ▶ La communauté financière (Banque de France, banques)

Les enjeux internes concernent principalement :

- ▶ Les collaborateurs
- ▶ Les associés et actionnaires

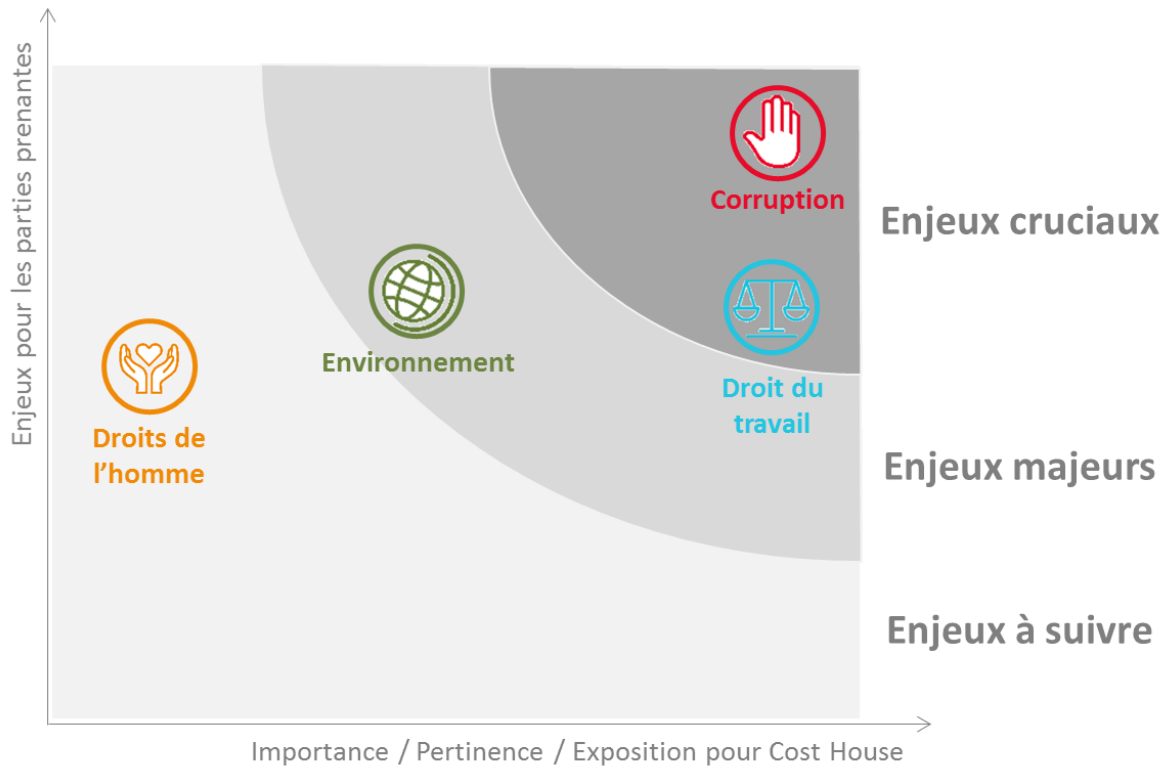
Objectifs de la matrice de matérialité et méthodologie de construction

La matrice de matérialité a pour objectif de préciser le périmètre prioritaire à traiter dans le présent document.

La matrice a été construite à la maille des 4 domaines du global compact, avec la construction de 3 zones de priorisation :

- ▶ **Les enjeux cruciaux**, qui impactent directement la stratégie et le fonctionnement de l'entreprise,
- ▶ **Les enjeux majeurs**, qui doivent être pris en compte,
- ▶ **Les enjeux à suivre**, qui pourront faire, dans le futur, l'objet de travaux.




Matrice de matérialité









Les actions mises en œuvre







Relations et conditions de travail






<p><i>Période de mise en œuvre :</i></p> <p>2019</p>	 
<p><i>Période d'application :</i></p> <p>2019 - 2024</p>	
<p><i>Titre</i></p> <p>Election des délégués du personnel</p>	
<p><i>Description</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Communication à l'ensemble de l'équipe des modalités et des enjeux ▶ Invitation des organisations syndicales ▶ Information de l'inspection du travail ▶ Organisation des 2 tours de consultations et formalités associées 	



<i>Période de mise en œuvre :</i>		 
Mai 2019		
<i>Période d'application :</i>		
2019-2021		
<i>Titre</i>		
Négociation accord d'intéressement		
<i>Description</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Communication à l'ensemble de l'équipe du contenu de l'accord existant et des évolutions légales à respecter ▶ Négociation des nouvelles modalités de l'accord pour les 3 années à venir ▶ Signature de l'accord par 100% des salariés 		




<i>Période de mise en œuvre :</i>		 
Février 2016		
<i>Période d'application :</i>		
Annuel récurrent		
<i>Titre</i>		
Mise en place indicateur ABCSR d'exposition au travail forcé et au travail des enfants		
<i>Description</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Calcul de l'indicateur ▶ Présentation à l'ensemble de l'équipe pour analyse et partage ▶ Publication de l'indicateur 		



<p><i>Période de mise en œuvre :</i></p> <p>Juin 2016</p>	  
<p><i>Période d'application :</i></p> <p>Annuel récurrent</p>	
<p><i>Titre</i></p> <p>Rédaction et signature d'une charte du recrutement responsable</p>	
<p><i>Description</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rédaction de la charte ▶ Signature ▶ Diffusion aux parties prenantes 	
<p><i>Période de mise en œuvre :</i></p> <p>Novembre 2013</p>	
<p><i>Période d'application :</i></p> <p>Annuel récurrent</p>	
<p><i>Titre</i></p> <p>Audit des bureaux par la médecine du travail et un ergonome</p>	
<p><i>Description</i></p> <p>Suite à l'audit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Adaptation position bureaux ▶ Adaptation dispositifs éclairage ▶ Investissement bureaux à hauteur réglable pour personne de grande taille 	




<i>Période de mise en œuvre :</i> Novembre 2013		
<i>Période d'application :</i> Annuel récurrent		
<i>Titre</i> Formation sécurité routière		
<i>Description</i> Formation pratique « Centaure »		





<i>Période de mise en œuvre :</i> Janvier 2015		
<i>Période d'application :</i> Annuel récurrent		
<i>Titre</i> Formation prévention et secours civiques niveau 1		
<i>Description</i> Formation PSC1 réalisée par les pompiers		



<i>Période de mise en œuvre :</i> 2017		
<i>Période d'application :</i> -		
<i>Titre</i> Développement de l'embauche de profils féminins		
<i>Description</i> Recrutement de 4 nouvelles collaboratrices depuis 2017		



<i>Période de mise en œuvre :</i> Janvier 2020		 
<i>Période d'application :</i> Annuel récurrent		
<i>Titre</i> Audit des bureaux de Ponthieu par la médecine du travail		
<i>Description</i> Engagement pour l'ergonomie et la convivialité à la fois de nos espaces de travail. Acquisition de 3 gymballs, des espaces de libre circulation et des bureaux ouverts qui permettent à chacun de trouver son endroit de travail selon son besoin et son inspiration du jour.		



<i>Période de mise en œuvre :</i> 2020		
<i>Période d'application :</i> Janvier 2020		
<i>Titre</i> Diversification des assises		
<i>Description</i> Investissement dans de nouveaux fauteuils avec soutien lombaire ainsi que dans des assises mobiles (Gymballs)		

<i>Période de mise en œuvre :</i> Janvier 2019		 
<i>Période d'application :</i> Annuel récurrent		
<i>Titre</i> Coaching des collaborateurs opéré par la société Simundia		
<i>Description</i> Accompagnement de 4 collaborateurs en 2018, puis 10 en 2019 via un dispositif de coaching en ligne (séances individuelles de travail, accès à des webinars et des contenus pour mieux comprendre les situations de travail, mieux se connaître et développer son aisance et ses potentialités)		

<i>Période de mise en œuvre :</i> 2018	
<i>Période d'application :</i> -	
<i>Titre</i> Attribution de parrains pour les nouveaux arrivants	
<i>Description</i> Espace de discussion et de confidentialité encourageant l'expression des besoins et demandes des nouveaux collaborateurs.	
<i>Période de mise en œuvre :</i> 2020	
<i>Période d'application :</i> -	
<i>Titre</i> Déploiement et mise en place du protocole de prévention virus dans le cadre de la crise sanitaire	
<i>Description</i> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise à disposition de savon liquide + gel hydroalcoolique + lingettes désinfectantes + masques protecteurs ▶ Consignes de distanciation à respecter (entre les personnes et les bureaux) ▶ Consignes au prestataire en charge du ménage d'utiliser des produits désinfectants et d'aérer régulièrement les bureaux ▶ Réorganisation des horaires pour limiter les regroupements ▶ Sensibilisation des collaborateurs et visiteurs à l'ensemble du protocole de prévention 	




<i>Période de mise en œuvre :</i>		
2020		
<i>Période d'application :</i>		
-		
<i>Titre</i>		
Dispositif « Communauté du logement » mis à disposition des salariés Cost House		
<i>Description</i>		
<p>Le programme EMPLOI LOGEMENT permet aux salariés de trouver plus facilement une solution logement.</p> <p>Il s'appuie sur le régime social et fiscal du logement du fonction et permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ soit une baisse du cout total pour l'entreprise à reste à vivre après loyer égale et pouvoir d'achat immobilier égale ▶ soit une augmentation du reste à vivre pour le salarié à coût total égal pour l'entreprise et pouvoir d'achat immobilier égal ▶ soit une augmentation du pouvoir d'achat immobilier à coût et reste à vivre égaux 		

<i>Période de mise en œuvre :</i>		
2020		
<i>Période d'application :</i>		
-		
<i>Titre</i>		
Révision et amélioration de l'enquête collaborateur		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fréquence des enquêtes ▶ Espaces dédiés aux verbatims ▶ Ajouts de questions liées à l'acquisition de nouvelles compétences, à la cohérence entre valeurs personnelles et valeurs de l'entreprise, etc 		

<i>Période de mise en œuvre :</i> 2020	
<i>Période d'application :</i> Annuel récurrent	
<i>Titre</i> Mise à jour annuel du DUER « Document unique d'évaluation des risques professionnels »	
<ul style="list-style-type: none">▶ Constitution et mise à disposition d'une trousse de premiers soins▶ Installation de 3 grands écrans (Poste sédentaire, Marketing + Technique)▶ Totalité des bureaux bénéficiant de la lumière du jour▶ Dispositif de gestion des risques de surmenage	

Environnement






<i>Période de mise en œuvre :</i> Mars 2016			
<i>Période d'application :</i> Annuel récurrent			
<i>Titre</i> Travaux isolation bureaux Lyon			
<i>Description</i> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Changement de l'ensemble des fenêtres ▶ Mise à niveau système de chauffage ▶ Eclairage basse consommation 			

<i>Période de mise en œuvre :</i> Juillet 2016	  	
<i>Période d'application :</i> Annuel récurrent		
<i>Titre</i> Mise à niveau politique voyages		
<i>Description</i> Priorisation des consignes de voyages selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sécurité des salariés ▶ Empreinte environnementale ▶ Coût ▶ Durée de trajet ▶ 		

<i>Période de mise en œuvre :</i> Octobre 2012	  	
<i>Période d'application :</i> Annuel récurrent		
<i>Titre</i> Publication ouvrage « Performance Economique Responsable »		
<i>Description</i> L'écoconception L'approche de mesure ABC02 Les approches de « Green IT » Les achats responsables La gestion des déchets / Recyclage ...		



<i>Période de mise en œuvre :</i>				
2017				
<i>Période d'application :</i>				
Annuel récurrent				
<i>Titre</i>				
Réduction des déchets - bureaux				
<i>Description</i>				
<p>Objectif zéro déchets liés aux consommations dans les bureaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Investissement d'une fontaine à eau filtrante ▶ Investissement dans une machine à café avec broyeur (suppression de l'usage des capsules) ▶ Suppressions de gobelets jetables ▶ Achats café label responsable ▶ Investissement dans 2 sèche-mains pour les sanitaires 				

<i>Période de mise en œuvre :</i>			
2020			
<i>Période d'application :</i>			
Annuel récurrent			
<i>Titre</i>			
Déploiement de l'offre ABC02			
<i>Description</i>			
<p>Multiplication des missions liées à la consommation de CO2 chez les clients Cost House (par exemple : mise à disposition d'un modèle d'analyse des impacts RSE d'une DSI en termes d'émission équivalent carbone)</p>			

<i>Période de mise en œuvre :</i> <p style="text-align: center;">2021</p>	   
<i>Période d'application :</i> <p style="text-align: center;">Annuel récurrent</p>	
<i>Titre</i> <p style="text-align: center;">Adhésion à de nouveaux organismes RSE</p>	
<i>Description</i> Signature des chartes et manifestes RSE : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Charte RFAR (Relations Fournisseurs & Achats Responsables) ▶ Manifeste Planet Tech'Care ▶ Manifeste French Fab 	

Loyauté et bonnes pratiques des affaires



<i>Période de mise en œuvre :</i> Septembre 2013	
<i>Période d'application :</i> Annuel récurrent	
<i>Titre</i> Rédaction et signature d'une charte éthique « tolérance zéro pour la corruption »	
<i>Description</i> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rédaction ▶ Signature ▶ Diffusion 	

<i>Période de mise en œuvre :</i> 2020	
<i>Période d'application :</i> -	
<i>Titre</i> Formalisation du dispositif RGPD	
<i>Description</i> Création de supports visant à renforcer les dispositifs RGPD : <ul style="list-style-type: none">▶ Registre de traitement▶ Contrats avec les sous-traitants▶ Réflexion autour de la création d'un registre des incidents	

Les indicateurs de résultat

Notation EcoVadis

COST HOUSE SAS (GROUP)

France | [Activités de bureaux principaux](#)



59/100
84ème percentile

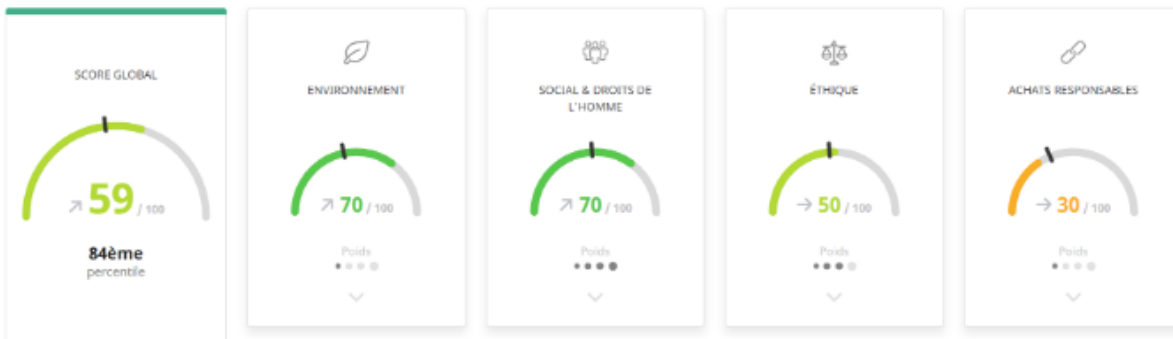
Fiche d'évaluation Audits Plan d'actions correctives Live News Documents Initiatives RSE

Date de publication : 24 févr. 2021 Valable jusqu'au : 24 févr. 2022

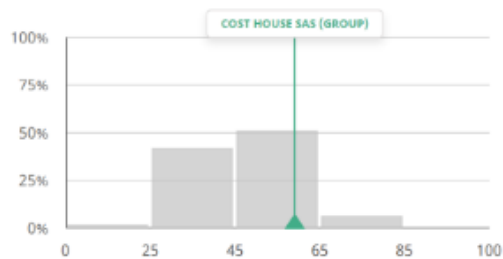
Télécharger le questionnaire

Partager ma fiche d'évaluation

Performance en matière de RSE ● Insuffisante ● Partielle ● Modérée ● Avancée ● Excellente — Score moyen du secteur d'activité

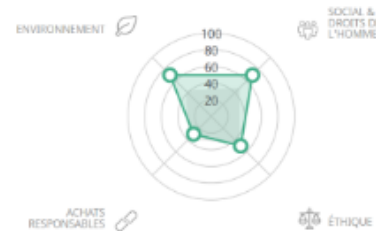


Répartition des scores globaux



● Toutes les entreprises de ce secteur d'activité évaluées par EcoVadis

Comparaison des scores de thème



○ Score de COST HOUSE SAS (GROUP)

● Toutes les entreprises de ce secteur d'activité évaluées par EcoVadis

Rapport abCSR



74

/ 100

A
B
C
D
E



a obtenu une notation globale de

74

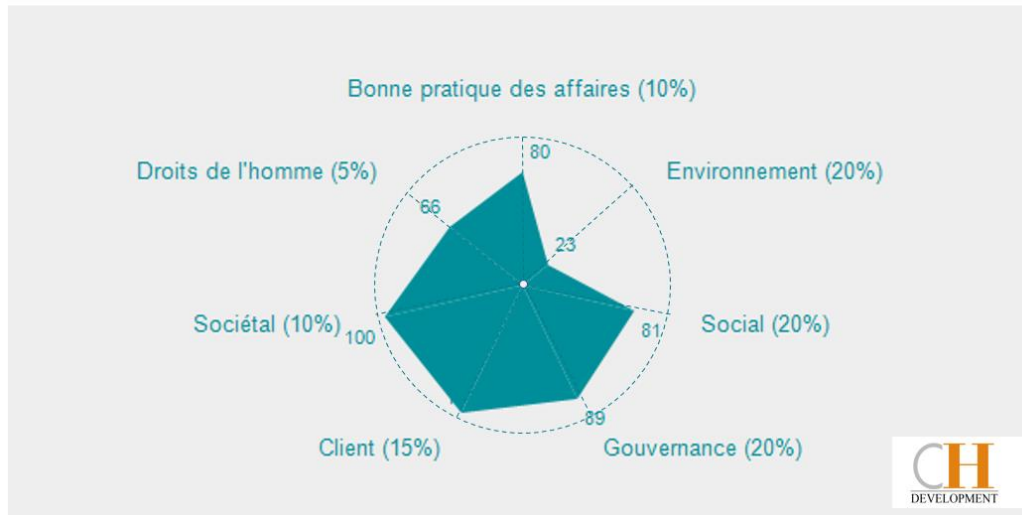
pour sa performance économique responsable.

Fait à Paris, le 16/02/2022

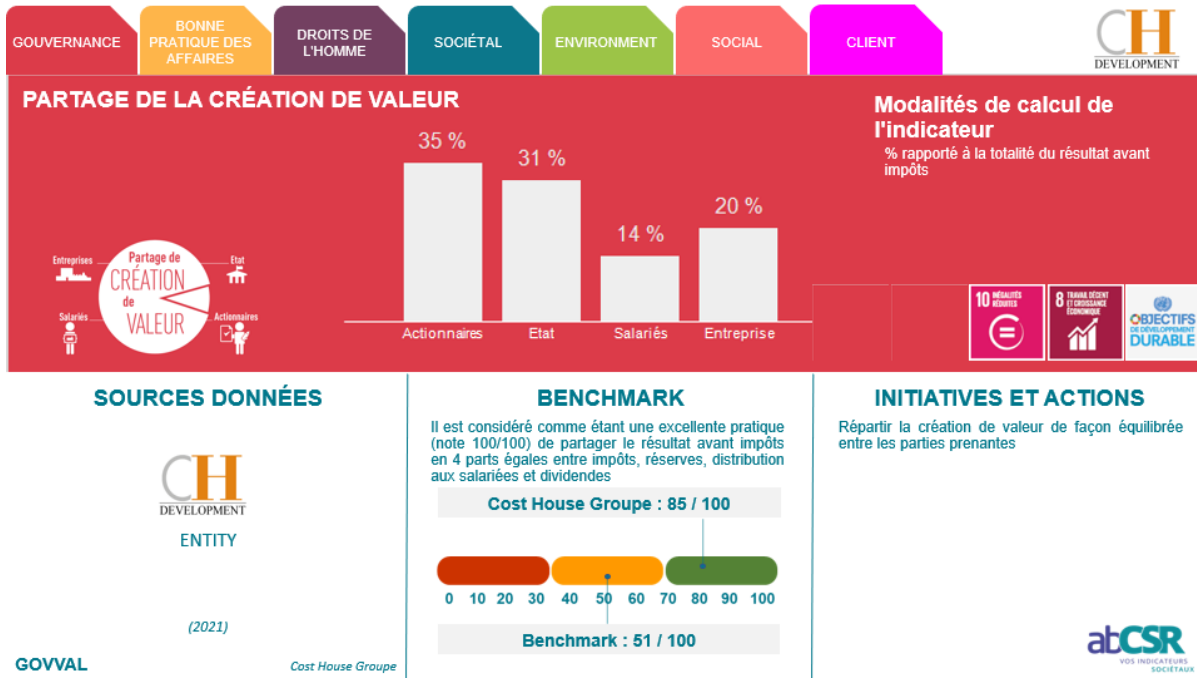
Jérôme VERDIELL
Président

Notation réalisée par 

Profil de notation abCSR



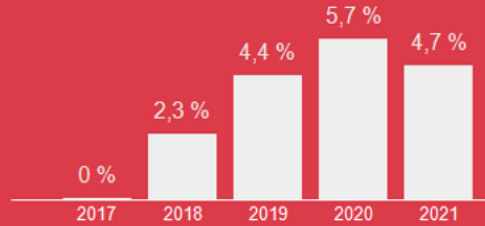
Gouvernance



GOUVERNANCE BONNE PRATIQUE DES AFFAIRES DROITS DE L'HOMME SOCIÉTAL ENVIRONNEMENT SOCIAL CLIENT CH DEVELOPMENT

INVESTISSEMENT R&D

4,7 %



Modalités de calcul de l'indicateur

% de l'investissement dans la R&D rapporté au total des coûts de l'entreprise



SOURCES DONNÉES



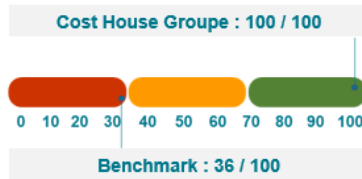
(2021)

GOVRED

Cost House Groupe

BENCHMARK

La note de 100/100 est obtenue pour un taux de 3%

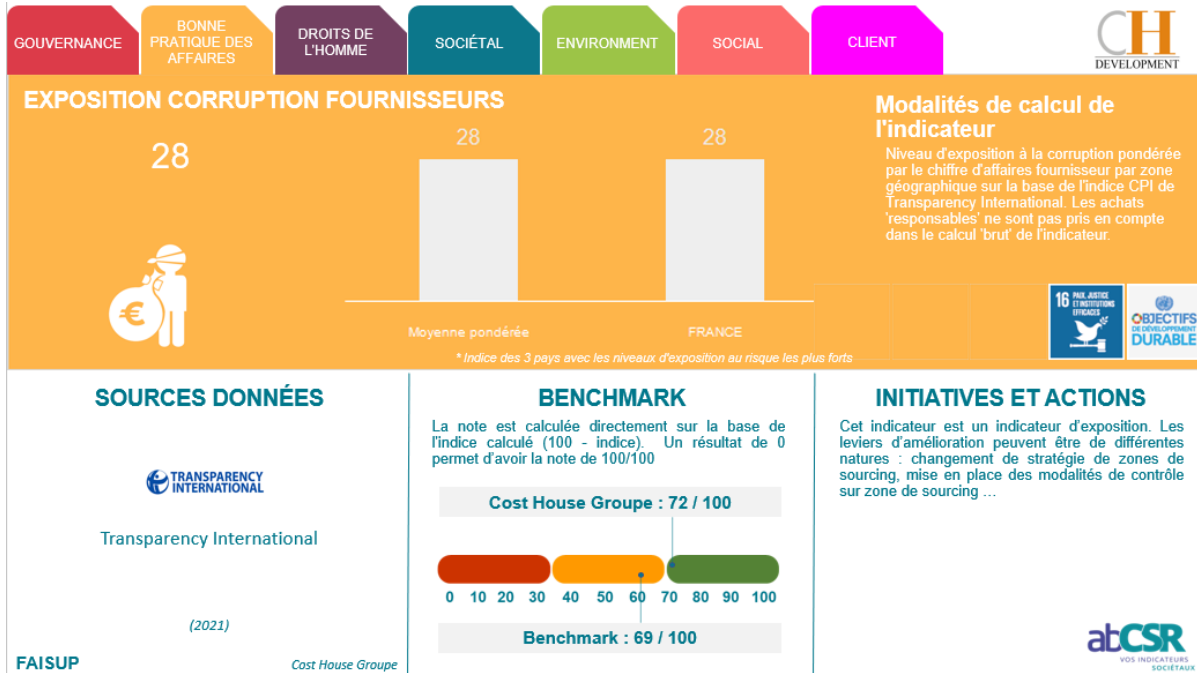


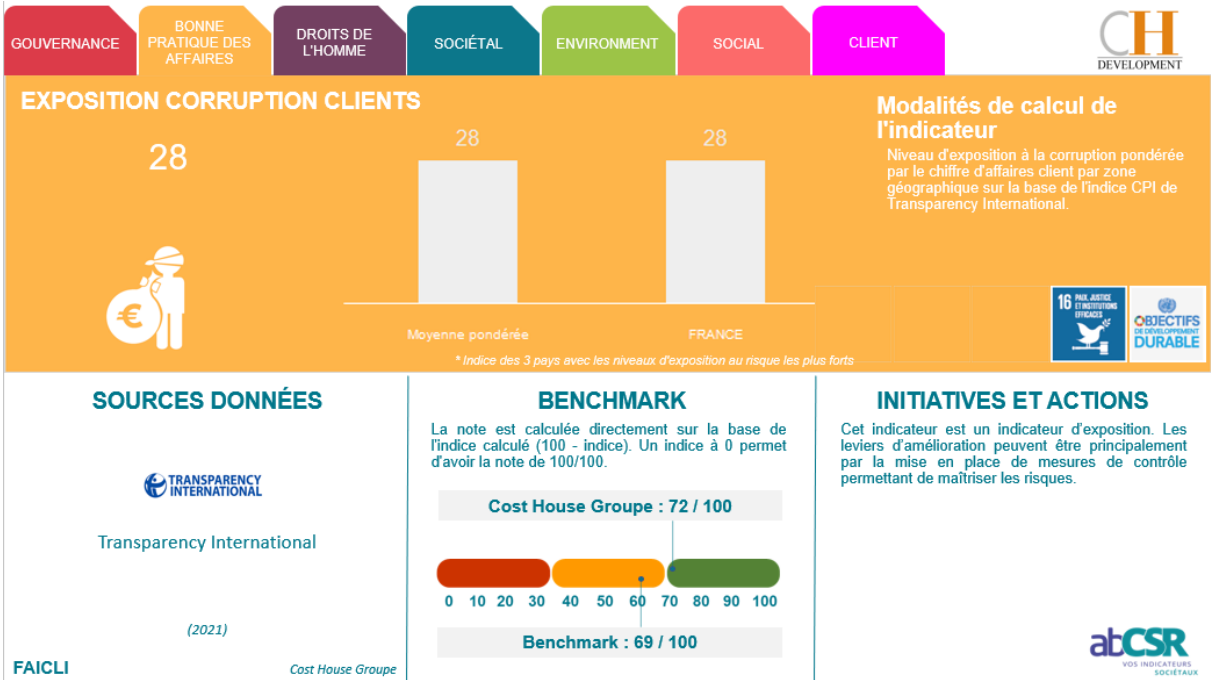
INITIATIVES ET ACTIONS

Augmenter l'effort d'investissement en recherche et développement qui ancre l'entreprise dans une vision durable



Bonne pratique des affaires







CONTRÔLE FINANCIER PAR UN TIERS

100%



Modalités de calcul de l'indicateur

L'organisation est contrôlée (ou non) annuellement par un commissaire aux comptes, ce qui permet, vis-à-vis des parties prenantes de l'entreprise d'avoir une garantie de sincérité des informations économiques et un contrôle des processus internes clés.



SOURCES DONNÉES



(2021)

FAIAUD

Cost House Groupe

NOTATION

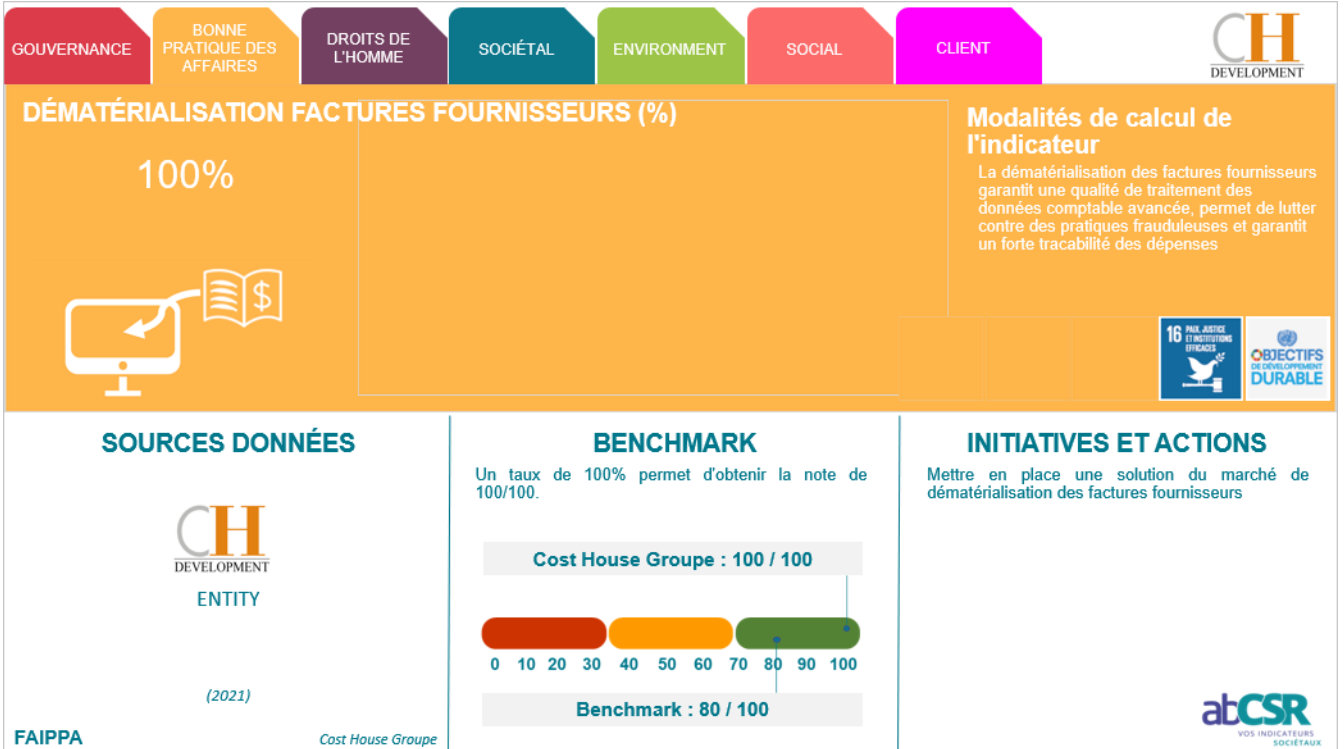
Cost House Groupe : 100 / 100



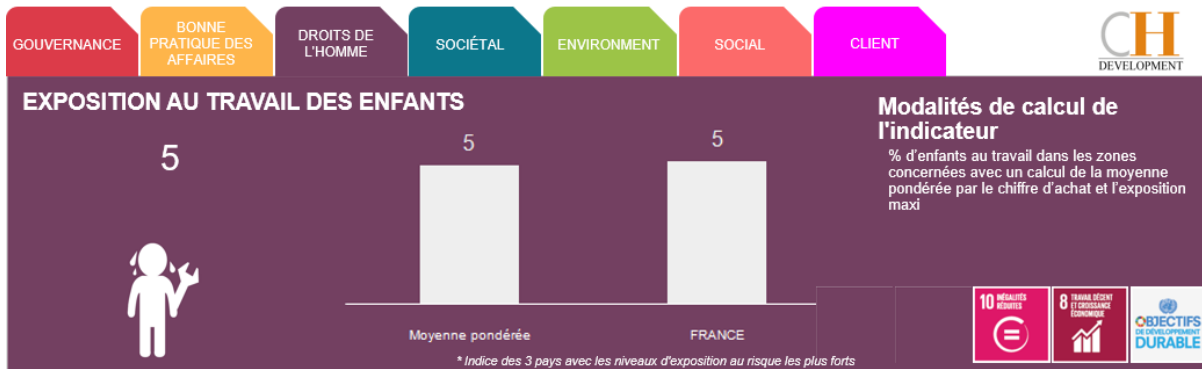
INITIATIVES ET ACTIONS

Mettre en place le recours à un commissaire aux comptes





Droits de l'homme



SOURCES DONNÉES



(2021)

HUMCHI

Cost House Groupe

BENCHMARK

La note est établie sur la base de l'indice moyen pondéré. La note de 0 / 100 correspond à un indice moyen pondéré de 25, la note de 100 / 100 correspond à un indice de 5 (indice Europe).

Cost House Groupe : 100 / 100

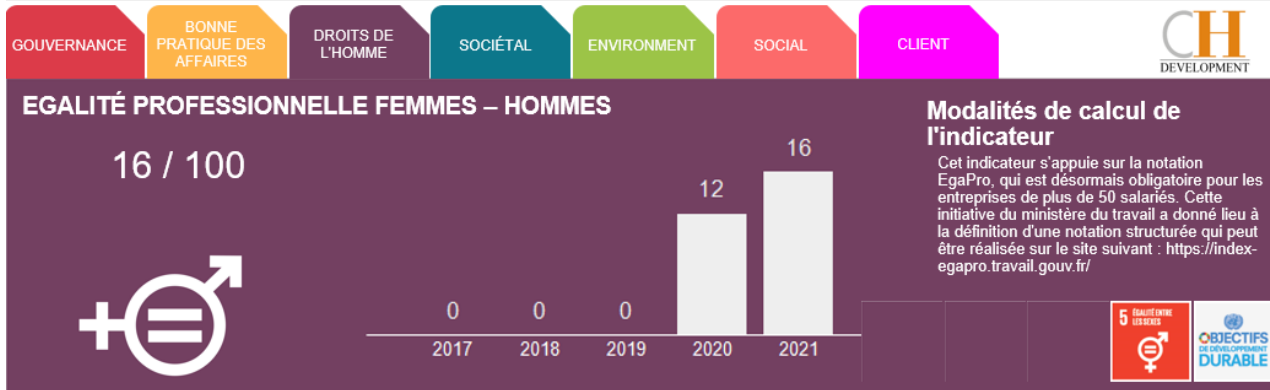


Benchmark : 85 / 100

INITIATIVES ET ACTIONS

Cet indicateur est un indicateur d'exposition. Les leviers d'amélioration peuvent être de différentes natures : changement de stratégie de zones de sourcing, mise en place des modalités de contrôle sur zone de sourcing ...





SOURCES DONNÉES



EgaPro

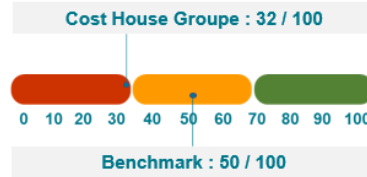
(2021)

HUMGEN

Cost House Groupe

BENCHMARK

A partir d'un résultat de 50 / 100, l'entreprise obtient la note de 100/100.

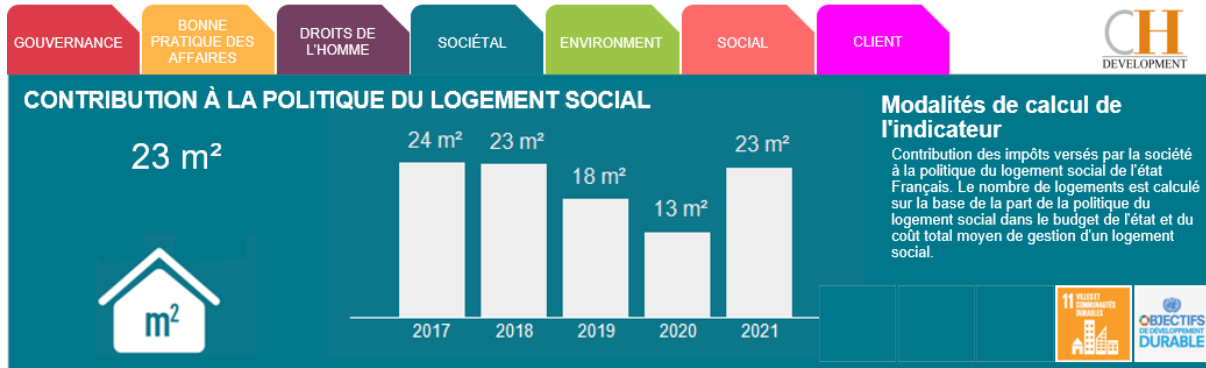


INITIATIVES ET ACTIONS

Par la politique salariale et de recrutement, rétablir progressivement les équilibres homme / femme au sein de l'organisation.



Sociétal



SOURCES DONNÉES



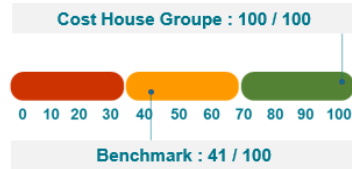
(2021)

SOCHOU

Cost House Groupe

BENCHMARK

Pour obtenir une note de 100/100 sur cet indicateur, il faut être en mesure de financer 1000 m2 (15 logements) pour 1000 salariés.



INITIATIVES ET ACTIONS

Cet indicateur est un indicateur de « contribution ». Il est calculé sur la base des impôts versés par la société et de la quote part de ces derniers dans le financement de la politique du logement. L'entreprise ne peut donc pas directement actionner de levier sur cet indicateur, si ce n'est de remplir ses obligations fiscales et de développer son activités de façon profitable, et être ainsi plus contributrice à la collectivité.





DONS

30 KEUR
5/1000ème

Modalités de calcul de l'indicateur

Montant annuel des dons réalisés par l'entreprise, versements directs ou indirects. Le don aux associations ou mécénat d'entreprise est un dispositif permettant à une entreprise de verser un don, sous forme d'aide financière ou matérielle, à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général. En contrepartie, elle peut bénéficier d'une réduction fiscale.

Année	Montant (KEUR)
2017	0
2018	5
2019	30
2020	30
2021	30

SOURCES DONNÉES

(2021)

SOCDON

Cost House Groupe

BENCHMARK

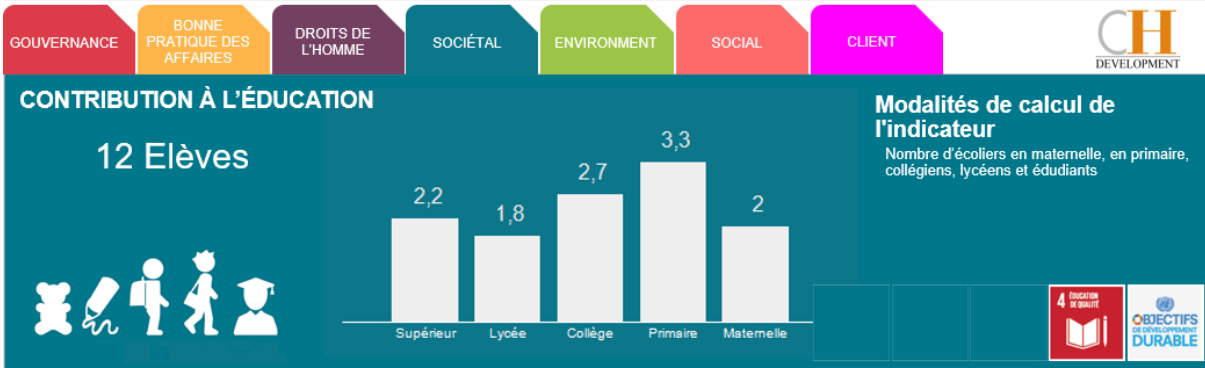
Pour obtenir une note de 100/100 sur cet indicateur, l'objectif est fixé à 5/1000 du total des charges, ce qui correspond au plafond d'exonération fiscale en France

Cost House Groupe : 100 / 100

Benchmark : 25 / 100

INITIATIVES ET ACTIONS

Les dons peuvent prendre plusieurs formes : dons direct ou mécénat de compétences qui peut être pris en compte dans cet indicateur.



SOURCES DONNÉES



Ministère du budget - Ministère de l'éducation nationale - Ministère de l'éducation nationale

(2021)

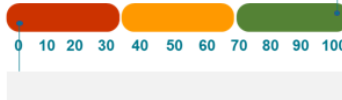
SOCEDU

Cost House Groupe

BENCHMARK

Pour obtenir une note de 100/100 sur cet indicateur, l'objectif est fixé à 30 élèves pour 100 salariés sur cet indicateur

Cost House Groupe : 100 / 100

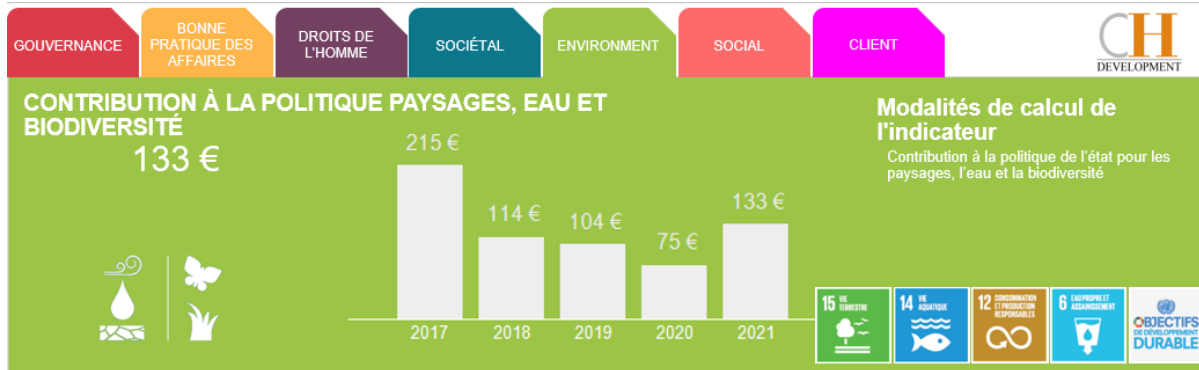


INITIATIVES ET ACTIONS

Cet indicateur est un indicateur de 'contribution'. Il est calculé sur la base des impôts versés par la société et de la quote part de ces derniers dans le financement de l'éducation. L'entreprise ne peut donc pas directement actionner de levier sur cet indicateur, si ce n'est de remplir ses obligations fiscales et de développer son activités de façon profitable, et être ainsi plus contributrice à la collectivité.



Environnement



SOURCES DONNÉES



Ministère du budget - Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie

(2021)

ENVBIO

Cost House Groupe

BENCHMARK

La note de 100 / 100 est atteinte au-delà de 15 € par salarié sur cet indicateur

Cost House Groupe : 40 / 100



Benchmark : 10 / 100

INITIATIVES ET ACTIONS

Cet indicateur est un indicateur de « contribution ». Il est calculé sur la base des impôts versés par la société et de la quote part de ces derniers dans le financement de la politique de l'état pour les paysages, l'eau et la biodiversité. L'entreprise ne peut donc pas directement actionner de levier sur cet indicateur, si ce n'est de remplir ses obligations fiscales et de développer son activités de façon profitable, et être ainsi plus contributrice à la collectivité.

abCSR
VOS INDICATEURS SOCIÉTAUX



SOURCES DONNÉES



ABCSR

(2021)

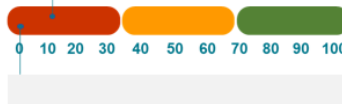
ENVC02

Cost House Groupe

BENCHMARK

La notation (100/100) est obtenue pour 50 kCO2 / k€

Cost House Groupe : 18 / 100

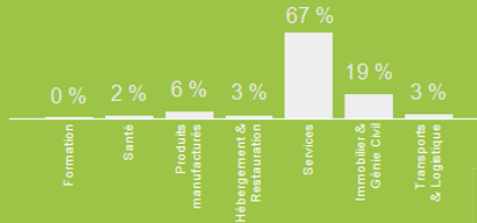


INITIATIVES ET ACTIONS

Le profil d'achat de l'entreprise permet d'améliorer son empreinte carbone



PROFIL D'ÉMISSION CO2 PAR NATURE



Modalités de calcul de l'indicateur

Estimation de l'empreinte carbone sur la base des natures de dépenses et des émissions moyennes par nature de dépenses



SOURCES DONNÉES



ABCSR

(2021)

ENV COP

Cost House Groupe

NOTATION

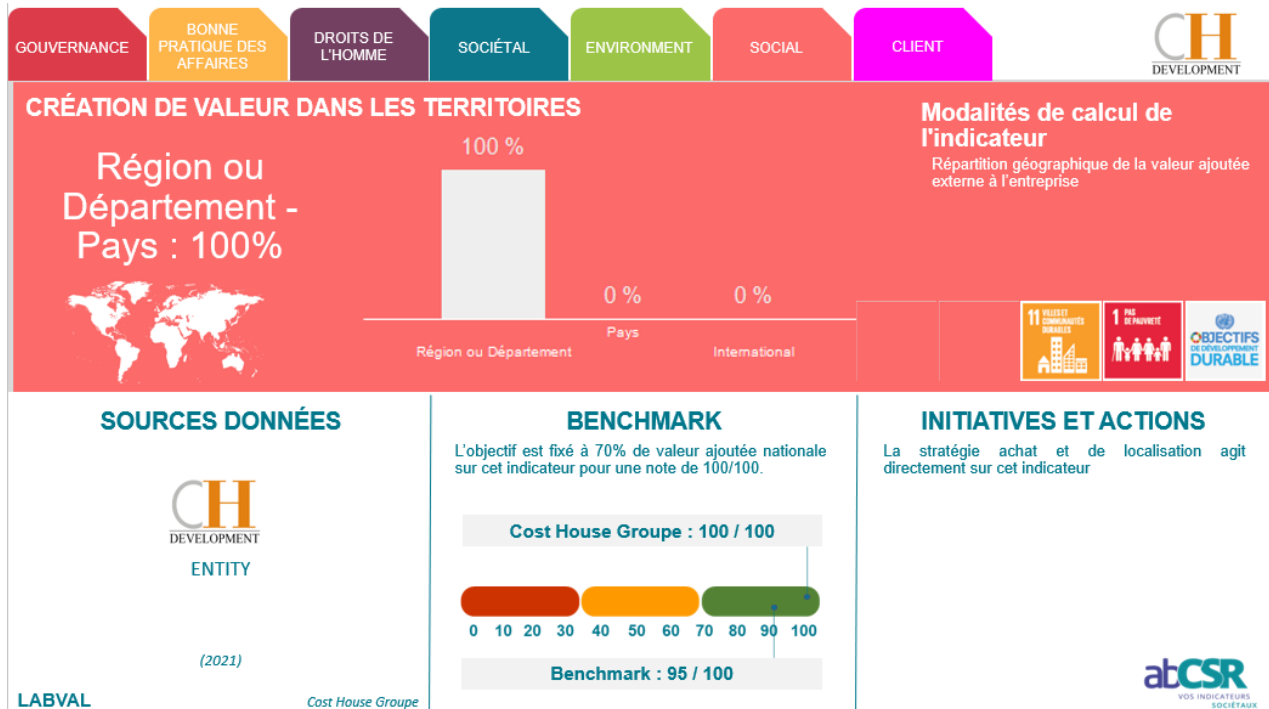
Le profil d'émission carbone ne donne pas lieu à l'établissement d'une notation. C'est une information qui doit permettre à l'entreprise d'établir un premier niveau de diagnostic afin de mettre en œuvre des plans d'actions de réduction d'impact.

INITIATIVES ET ACTIONS

Le profil d'achat de l'entreprise permet d'améliorer son empreinte carbone

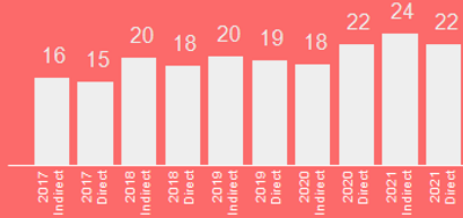


Social



CRÉATION D'EMPLOIS INDIRECTS

22 + 24 = 46



Modalités de calcul de l'indicateur

Calcul du nombre d'emplois indirects créés par les achats en fonction de leur nature



SOURCES DONNÉES



(2021)

LABEMP

Cost House Groupe

NOTATION

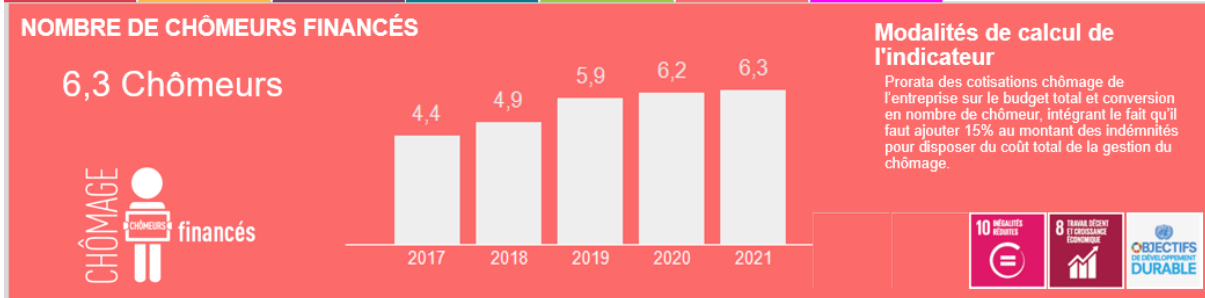
Cost House Groupe : 77 / 100



INITIATIVES ET ACTIONS

La nature des achats induits plus ou moins d'emplois indirects





SOURCES DONNÉES



Pôle Emploi

(2021)

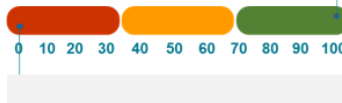
LABUNE

Cost House Groupe

BENCHMARK

L'objectif est fixé à 10 chômeurs financés pour 100 salariés sur cet indicateur pour une note de 100/100.

Cost House Groupe : 100 / 100



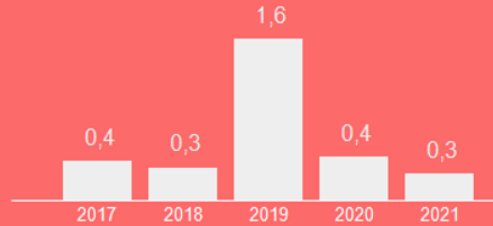
INITIATIVES ET ACTIONS

Cet indicateur est un indicateur de « contribution ». Il est calculé sur la base des cotisations sociales versés par la société et de la quote part de ces derniers dans le financement du chômage. Il reflète donc le respect par l'entreprise de ses obligations sociales (cotisation) et sa politique salariale.



NOMBRE DE JOURS DE FORMATION PAR SALARIÉ

0,3 Jours



Modalités de calcul de l'indicateur

Calcul du nombre de jour sur la base des dépenses de formation



SOURCES DONNÉES



CNFCE

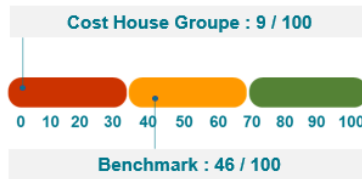
(2021)

LABTRA

Cost House Groupe

BENCHMARK

L'objectif est fixé à 3 jours de formation par an par salarié sur cet indicateur pour une note de 100/100.



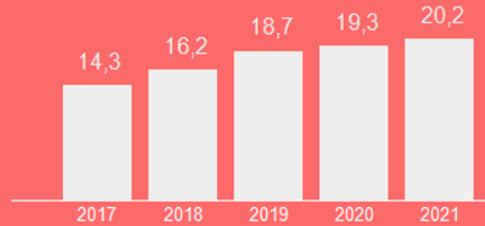
INITIATIVES ET ACTIONS

L'entreprise peut augmenter son effort d'investissement dans la formation de ses salariés.



NOMBRE DE RETRAITÉS FINANÇÉS

20 Retraités



Modalités de calcul de l'indicateur

Prorata des cotisations retraite de l'entreprise sur le budget total et conversion en nombre de retraités



SOURCES DONNÉES



Assurance Retraite

(2021)

LABRET

Cost House Groupe

BENCHMARK

L'objectif est fixé à 70 retraités financés pour 100 salariés sur cet indicateur pour une note de 100/100

Cost House Groupe : 100 / 100

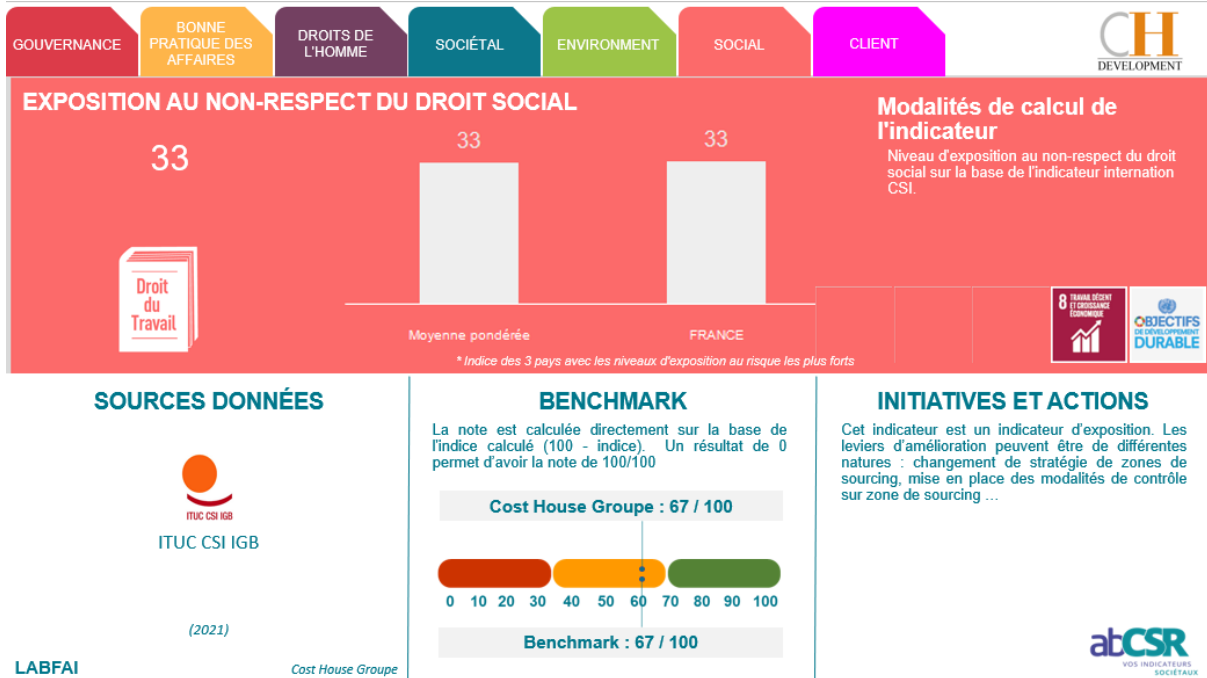


Benchmark : 45 / 100

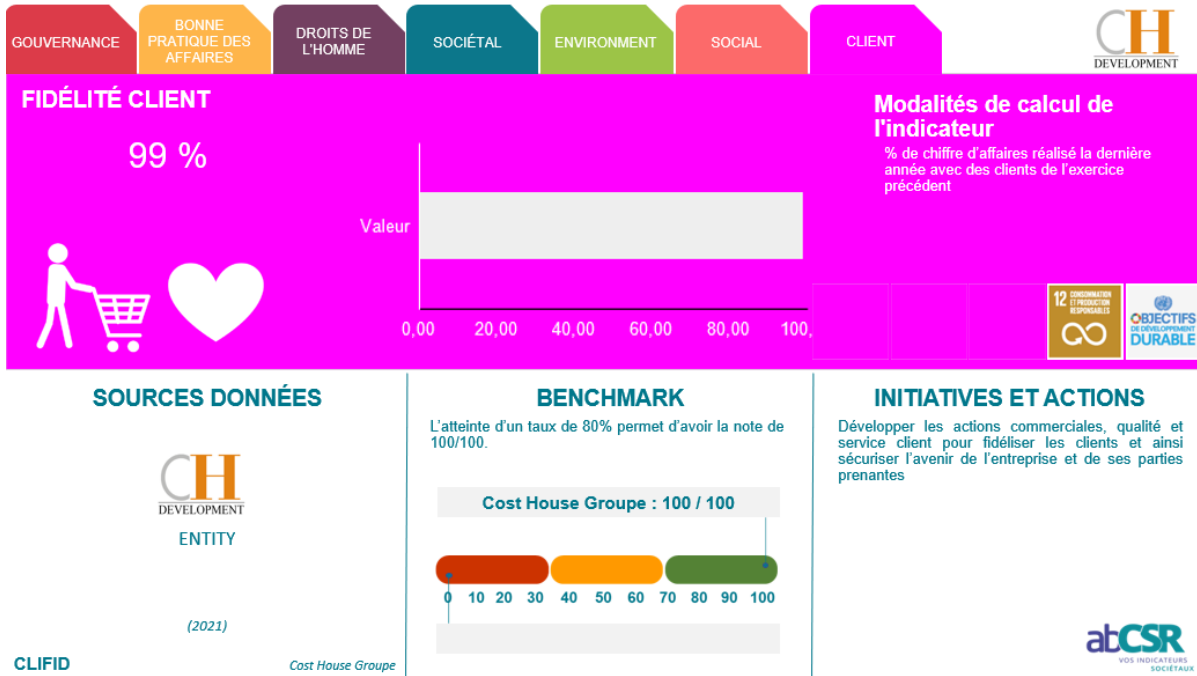
INITIATIVES ET ACTIONS

Cet indicateur est un indicateur de « contribution ». Il est calculé sur la base des cotisations sociales versés par la société et de la quote part de ces derniers dans le financement de la retraite. Il reflète donc le respect par l'entreprise de ses obligations sociales (cotisation) et sa politique salariale.





Client



A propos

Notre métier

Comprendre vos coûts

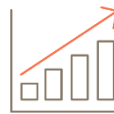
Passer du contrôle de gestion à l'ingénierie des coûts



Ingénierie des coûts

Réduire vos coûts

Dépasser les approches « cost-killing », améliorer la compétitivité et créer de la valeur



Chantiers de compétitivité

Sécuriser l'avenir

Rendre cohérents stratégie, budgets et plans d'actions



Pilotage Stratégique

Nous accompagnons les Directions Générales et les Directions :

- ▶ Financières
- ▶ Systèmes d'Information
- ▶ Achats
- ▶ Industrielles et R&D
- ▶ Marketing et Commerciales

Nous intervenons dans de nombreux secteurs d'activité.

300

Références clients

6,5 M€

Chiffre d'affaires

2004

Date de création

+ de 1200

Missions de conseil réalisées en 15 ans



Logiciels

4

Implantations internationales
France – Suisse - Brésil - Maroc

Les Associés Cost House



Olivier Brongniart
Président Fondateur



Joachim Treyer
Associé
Directeur général



Igor Le Pivert
Associé
Directeur des Opérations



Hubert Teste
Associé
Responsable
Rhône-Alpes



Steve Gordon
Associé



Alexandre Schujmann
Associé
Cost House Brésil



Karim Faidi
Associé
Cost House MEA



Guilhem Roux
Associé



Kenza Alaoui
Associé
Cost House MEA



Khadija Berrada
Associé
Cost House MEA

Les partenaires RSE de Cost House

Conseil en RSE



www.rse-developpement.com

Production d'indicateurs RSE



www.abcsr-performance.com

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COSTHOUSE *France*

25 rue de Ponthieu
Accès 34 avenue des Champs Elysées
F.75008 PARIS - FRANCE
Tel. : +33 1 46 94 66 28

COSTHOUSE *Rhône-Alpes*

33 rue de la République
69003 LYON - FRANCE
Tel. : +33 4 78 03 47 68

COSTHOUSE *Brésil*

Rua Matias José Bins, 777
Porto Alegre - RS - BRASIL
CEP: 91330-290
Tel. : +55 51 9989 3997

COSTHOUSE *MEA (Middle East Africa)*

16 bis, Boulevard Moulay Youssef
20000 CASABLANCA - MAROC
Tél. : +212 5 22 49 23 90

COSTHOUSE *Suisse*

8 rue du Nant
1207 GENEVE - SUISSE
Tél. : +41 22 566 74 10



25 rue de Ponthieu
Accès 34 avenue des Champs Elysées
F.75008 PARIS - FRANCE
Tel. : +33 1 46 94 66 28

